

Image not found or type unknown



Travaux mal fait avant mon arrivé sur lesz lieux.. aidez moi svp

Par **popo**, le **19/03/2008** à **00:38**

bonjour rnrnje decouvre votre site qui j'espere pourra répondre à ma question..rnrnje suis locataire d'un hlm, entré dans mon logement depuis un peu plus d'un an .rnàvant mon arrivée dans mon logement celui-ci a été remis en état.rn rnLe problème c'est que le bailleur à fait poser sur le sol des dalles de lino collés qui à force laisse passer la colle qui se trouvait en dessous.rnrésultat : il y a des taches impossible à retirer un peu partout sur toute la surface de mon logement.rnrnJe n'ai pas les moyens de le faire remplacer par moi-même. rnJ'aimerais savoir si c'est à eux de le faire remplacer étant donné que la qualité du sol et la pose sont de tres mauvaise qualité??rnrnet est-ce que je risque de perdre ma caution à la fin de mon bail?rnrnrnMerci d'avance pour votre réponse